



## TERMES D'ACCEPTATION DRUMDRUM DES EMBALLAGES VIDES

- L'emballage doit être vide.
- Pour des raisons juridiques et de sécurité, et pour éviter des problèmes lors de la manipulation ou durant le transport, l'emballage doit être fermé avec les fermetures d'origine.
- Les étiquettes avec la mention de dangerosité du produit doivent être conformes au dernier produit contenu dans l'emballage. Ces étiquettes ne peuvent pas être retirées et ne peuvent être masquées.
- La FDS devra être fournie sur demande.
- L'emballage qui a contenu des produits toxiques, hautement irritants, odorants ou déclarés CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction), et pouvant engendrer des problèmes pour la sécurité ou la santé durant la manipulation ou le traitement, doit être décontaminé.
- L'emballage décontaminé doit être identifié par un marquage et accompagné d'un certificat daté.
- DRUMDRUM peut sur demande, proposer une offre de décontamination pour certains produits dangereux.
- DRUMDRUM ne peut pas accepter des emballages ayant contenu des substances radioactives explosives, du gaz, des substances infectieuses ou de l'amiante.
- Les emballages vidés des produits contenant des PFAS doivent être notifiés à l'avance à DRUMDRUM par le détenteur à [collections@drumdrum.eu](mailto:collections@drumdrum.eu) afin que DRUMDRUM puisse suggérer le traitement approprié.
- En tant que responsable, le détenteur doit s'assurer que l'emballage soit prêt pour la collecte et remplit les conditions de collecte. Si l'emballage ne remplit pas une de ces conditions, DRUMDRUM est en droit de refuser l'emballage et/ou de facturer le détenteur des frais engagés.
- Le détenteur est responsable du chargement correct et complet de l'emballage dans le camion, la remorque ou les caisses. Les fûts doivent être chargés avec les fermetures vers le haut. Il ne peut pas y avoir des produits à l'extérieur des emballages, afin qu'ils puissent être transportés sans que le camion ne soit contaminé. Si ce n'est pas le cas, les frais de nettoyage du véhicule seront facturés. Des fûts chargés sur des palettes doivent être attachés l'un à l'autre avec des bandes de calage, du film d'emballage ou du ruban adhésif.
- Le nombre d'emballages collectés et le tri de ces emballages seront déterminés lors du déchargement à DRUMDRUM ou chez un sous-traitant. Ces quantités et le tri sont contraignants. L'indication des quantités sur les documents de transport est indicative.
- Les documents de transport sont mis à disposition par DRUMDRUM. Le détenteur doit vérifier les documents de transports et les compléter si nécessaire.
- DRUMDRUM prend en charge la responsabilité de l'emballage qui répond aux conditions d'acceptation lors du tri/traitement chez DRUMDRUM ou chez les sous-traitants. Le détenteur demeure responsable et propriétaire des emballages qui ne répondent pas aux conditions d'acceptation.
- En acceptant ces termes d'acceptation et en utilisant DRUMDRUM pour la collecte des emballages vidés, le détenteur s'engage à supporter tous les coûts pour les emballages non conformes.